

## RÉUNION COLLECTIVE DE PRÉSENTATION DE LA CLASSE DE 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

**La classe de 2<sup>de</sup> générale ou technologique (GT) est la première année du lycée. Elle permet aux élèves d'acquérir une culture générale commune, de tester les goûts et les aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines avant de poursuivre vers un bac général ou technologique.**

### À QUEL MOMENT ?

Cette réunion doit être programmée **très tôt dans l'année**, avant la fin du mois de septembre. La 3<sup>e</sup> semaine de septembre paraît une période idéale, les lycéens ayant pris leurs marques et les emplois du temps étant globalement stabilisés.

### DANS QUEL LIEU ?

Prévoir un lieu où tous les parents pourront être accueilli ensemble et éventuellement libérer quelques salles pour permettre de poursuivre les échanges dans des configurations plus restreintes avec les membres de l'équipe pédagogique.

### SELON QUELLES MODALITÉS ?

- Préparer les conditions d'un accueil convivial par l'équipe éducative, favorisant la prise de parole des parents ;
- Dans la mesure du possible, faire cette réunion à un horaire facilitant la participation du maximum de familles.

### QUELS OUTILS ?

En fonction des documents existants, cette réunion peut être l'occasion de diffuser :

- Un livret d'accueil présentant succinctement l'offre de formation de l'établissement, le projet d'établissement, ses spécificités en matière pédagogique, ses partenariats avec les institutions et le monde économique, culturel, sportif et de l'enseignement supérieur ;
- Une présentation des acteurs référents au sein de l'établissement et des équipes pédagogiques ;
- Un document très synthétique récapitulant toutes les dates rythmant l'année scolaire (conseil de classe, orientation...), y compris les dates des élections des parents d'élèves ;
- Si l'établissement utilise un espace numérique de travail (ENT), un document d'aide à l'utilisation.

### QUELS ENJEUX ?

Cette réunion est le premier contact organisé entre l'équipe éducative et les parents. C'est également un moment privilégié où les membres de l'équipe de direction ont un rôle crucial pour instaurer un mode de communication pérenne. Par ailleurs, c'est aussi le moment où les parents pourront vivre cette « rupture » en découvrant le cadre de vie des prochaines années scolaires de leurs enfants. Il faut profiter de cette réunion pour proposer aux parents une nouvelle façon de voir la scolarité.

### QUELS OBJECTIFS ?

- Accompagner les élèves et leurs familles au changement de posture : passer du collégien au lycéen dans le cadre du continuum Bac-3 / Bac+3 ;
- Présenter la classe de 2<sup>de</sup> dans le parcours de l'élève entre la classe de 3<sup>e</sup> et l'orientation en fin de 2<sup>de</sup> ;
- Répondre aux questions et éventuelles appréhensions des parents.

## QUELS CONTENUS ?

### → Les enseignements et l'accompagnement proposé :

- 8 enseignements obligatoires à tous les élèves (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique - EMC -, EPS, langues vivantes, maths, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre -SVT - ;
- 2 enseignements d'exploration obligatoires dont un consacré à l'économie (arts du cirque, biotechnologies, création et activité artistiques, création et culture design, création et innovation technologiques, éducation physique et sportive, informatique et création numérique, langue vivante 3, langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec, littérature et société, méthodes et pratiques scientifiques, principes fondamentaux de l'économie et de la gestion, santé et social, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales, sciences et laboratoire) ;
- un enseignement facultatif (latin, grec, LV3, EPS, atelier artistique) ;
- l'accompagnement personnalisé (AP) obligatoire (2h/semaine) afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève par le biais de différentes activités en s'appuyant sur 3 domaines (méthodologie, approfondissement, aide à l'orientation).

Après quelques jours/semaines, les parents peuvent éprouver le besoin d'être éclairés sur les objectifs des différents enseignements et leurs modalités, ils peuvent avoir des inquiétudes concernant l'évolution des exigences à l'égard des élèves. Les échanges doivent permettre de faire émerger les sources d'inquiétudes des parents (les résultats de mon enfant baissent à l'entrée au lycée, est-ce normal ? Mon enfant éprouve des difficultés à suivre les premiers cours) et de les rassurer.

Ces échanges peuvent être l'occasion d'initier un débat sur la posture de parents de lycéens.

- Comment j'accompagne mon enfant vers plus d'autonomie ?
- Quels changements par rapports au collège ?

### → le calendrier de l'année

Cette réunion est l'occasion d'informer les parents sur les grandes échéances de l'année concernant l'orientation :

- janvier/février : les intentions d'orientation
- janvier à mai : le banc d'essai (1/2 journée voire 1 jour dans un lycée disposant d'une filière n'existant pas dans son lycée) ou une immersion (2 jours avec une nuitée, lorsque la filière de bac choisie n'existe pas dans son lycée)
- les forums
- mars/avril : les portes ouvertes de tous les lycées (LGT, LP, CFA)
- mars : le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre
- mai : les vœux définitifs
- juin : conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Les aspects suivants peuvent être évoqués :

- Des stages et un tutorat seront proposés pour faciliter le choix d'orientation.
- Au cours de l'année ou lors des vœux définitifs, l'élève et sa famille peuvent envisager un autre parcours (en voie professionnelle, en LP ou en CFA). Cet autre parcours peut également être proposé par l'équipe pédagogique lors du conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre.
- Un élève ayant redoublé la classe de 2<sup>de</sup> GT, peut se voir proposer une passerelle (après avoir travaillé sur son orientation) en 1<sup>re</sup> pro. Cette passerelle devra être organisée après un atelier d'orientation afin de s'assurer des réels projets. Cette passerelle durera de 2 à 3 semaines. L'équipe pédagogique du lycée sollicité portera son avis sur la candidature, les connaissances, les compétences, les atouts de l'élève. Une affectation pourra être ensuite prononcée par la Direction des services départementaux de l'éducation Nationale (DSDEN).

### → Le choix de la série de BAC

Dans le cadre de l'AP (et plus particulièrement lors du module orientation) et du parcours Avenir, l'élève va réfléchir au choix de bac en fonction de ses goûts, ses compétences, ses résultats scolaires et son projet d'études post-bac.

### → Vie de l'établissement

Seront évoquées : les dates des vacances et l'organisation de l'année scolaire (calendrier des conseils de classes trimestriels, des jours banalisés en cas de simulation d'examen, des examens quand l'établissement est centre d'examen) ; les dates prévues pour les projets pédagogiques, les voyages et, le cas échéant, les moments de convivialité (tout type d'événement organisé au sein de l'établissement).

Réponse aux questions sur les points clés du règlement intérieur (gestion des absences dans l'établissement, des retards, des droits et tolérances éventuelles, des interdits concernant l'usage des smartphones par exemple ...).